

BIOCIDE TP 1 :

Préparation liquide prêt à l'emploi à effet curatif

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : bleu
Odeur : in situ
pH à l'état pur : $7,0 \pm 0,5$
Densité à 20°C : $0,980 \pm 0,005$
Indice d'irritation primaire cutanée : 1,5
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 24 x 500 mL
Carton 12 x 1 L
Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 20.10.2000
Date de révision 10 : 05.09.2017

IDOS EPIDOSERM

Code : EPIDO

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécylidiméthylammonium CAS n°7173-51-5 : 15,6 g/l
- Tensio actif amphotère
- Tensio actifs non ioniques
- Agents épaississants

USAGES ET PROPRIETES

IDOS EPIDOSERM est une solution lavante destinée au lavage et à la désinfection bactéricide des mains uniquement.

IDOS EPIDOSERM à l'état pur, est conforme aux normes :

- EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté, temps de contact 1 minute.
- NF EN 1499 à 20°C, temps de contact 1 minute.

IDOS EPIDOSERM est actif, à l'état pur, sur le virus H1N1 à 20°C, pour un temps de contact de 30 secondes selon la méthodologie de la norme NF EN 14476.

MODE D'EMPLOI

Utiliser la quantité suffisante d'**IDOS EPIDOSERM** pour enduire parfaitement tout l'épiderme des mains. Frotter durant une minute minimum, en insistant au niveau des extrémités des doigts et espaces interdigitaux.
Rincer abondamment à l'eau claire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Produit d'usage externe, ne pas avaler.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel : EUH 210

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3401.30.00